



**METTEZ  
DE L'ORDRE  
DANS VOS  
IDÉES !**

**DOSSIER EXPOSANTS**

**Carrefour de  
L'ORIENTATION  
des Métiers et de L'ENTREPRISE**

**19, 20 et 21 janvier 2017 - CHOLET**

**Placé sous le haut patronage de Michaëlle JEAN,  
Secrétaire générale de la Francophonie**



**Le Choletais**  
L'audace pour réussir

## **RÈGLEMENT GÉNÉRAL**

### **Horaires d'ouverture**

#### **- Visiteurs**

Le " Carrefour de l'Orientation, des Métiers et de l'Entreprise " est ouvert le jeudi 19 janvier de 8h30 à 17h et le vendredi 20 janvier de 8h30 à 19h, principalement pour 16 000 collégiens et environ 8 000 demandeurs d'emploi. Le samedi 21 janvier, le " Carrefour de l'Orientation, des Métiers et de l'Entreprise " est ouvert au public de 9h à 18h.

#### **- Exposants**

Le Parc des expositions de la Meilleraie est ouvert aux exposants le jeudi de 7h30 à 17h15, le vendredi de 7h30 à 19h15, le samedi de 8h à 19h.

### **Installation des exposants**

Des badges "exposants" sont joints à ce dossier pour vous permettre l'accès au parking ainsi qu'à l'espace convivialité. Merci de bien vouloir les personnaliser (nom / prénom / organisme). Ils sont indispensables pendant toute la durée du salon.

Par mesure de sécurité, un contrôle nominatif des participants peut être effectué chaque matin à l'entrée, dans l'enceinte du Parc.

Un accueil vous est réservé à l'entrée du Parc des Expositions de la Meilleraie, où vous êtes invité à vous présenter et à retirer vos tours de cou pour accrocher vos badges.

L'aménagement des stands se fait **soit le mardi 17 ou le mercredi 18 janvier, entre 8h30 et 17h**. Il est impératif de respecter ces horaires pour qu'en toute sécurité le nettoyage des allées puisse être effectué.

Le démontage des stands se fait le samedi 21 janvier, dès la fermeture au public du " Carrefour de l'Orientation, des Métiers et de l'Entreprise " et avant 20h, et le lundi 23 janvier de 7h à 12h et de 14h à 17h.

### **Gardiennage et Assurance**

Le gardiennage du " Carrefour de l'Orientation, des Métiers et de l'Entreprise " est assuré de nuit par la l'Agglomération du Choletais.

En complément des mesures de sécurité prises par l'organisateur, il est rappelé que tout matériel exposé doit être assuré par l'organisme exposant. En aucun cas, la responsabilité de la Communauté d'Agglomération du Choletais ne peut être engagée en cas de vol des biens appartenant à l'exposant durant les périodes suivantes : le mardi 17 et le mercredi 18 janvier 2017 pendant la période d'installation, pendant les périodes d'ouverture les jeudi 19 janvier 2017, vendredi 20 janvier 2017 et samedi 21 janvier 2017 ainsi que le lundi 23 janvier 2017 de 7h à 12h et de 14h à 17h.

Chaque exposant doit valider l'extension de sa responsabilité civile au titre d'exposant auprès de sa compagnie d'assurance.

Il appartient à chaque exposant, s'il le souhaite, d'assurer le matériel présent sur son stand.

### **Vente**

Toute vente à l'intérieur de la manifestation est interdite.

## LES PRESTATIONS

### **Mise à disposition et tenue des stands**

Vous pouvez visualiser votre emplacement sur le site Internet [www.carrefourdelorientation.fr](http://www.carrefourdelorientation.fr), rubrique " forums " (sous réserve de mises à jour).

Le stand est fourni de base avec un branchement électrique.

Table(s) et chaise(s) en fonction de la demande effectuée en décembre.

Le sol est recouvert d'une moquette de couleur grise.

Les stands doivent être accueillants, attrayants, décorés sans excès ni outrance. Les manifestations ou démonstrations déplacées, sans rapport avec le but recherché, sont strictement prohibées. Les appareils sonores ou lumineux ne doivent causer aucune gêne au voisinage.

**L'agrafage ou le perçage des panneaux / cloisons fournis par l'organisateur est strictement interdit .**

Les banderoles et autres supports de communication doivent être installés à l'intérieur du stand.

Vous disposerez d'un accès wifi. Le réseau pour les exposants est : SALON et le code : organisateur.

### **Restauration**

Prix du repas : 12 € TTC. (entrée / plat chaud / dessert / café et vin compris)

Les achats de tickets-repas se font au chapiteau restauration, jeudi 19 janvier, vendredi 20 janvier et samedi 21 janvier de 9h30 à 12h. Le règlement se fait en espèce, par chèque ou par carte bancaire.

Horaires des repas : les 19, 20 et 21 janvier 2017 de 11h45 à 13h30.

Une restauration rapide ainsi que des distributeurs sont également à votre disposition dans l'enceinte du Parc des Expositions de la Meilleraie.

Un espace "café" est proposé dans le restaurant du Parc des expositions de la Meilleraie, à l'étage, pour permettre aux exposants d'échanger entre eux. L'accès est réservé aux porteurs d'un badge "exposant".

## INFORMATIONS UTILES

Parc des Expositions de la Meilleraie  
Avenue Marcel Prat  
49300 CHOLET  
Tél. : 02 41 62 27 91

Moyens d'accès au Parc des Expositions :

### Par la route :

Accès direct en provenance :  
- de Rennes / Nantes / Poitiers (N249)  
- de Angers / Paris / La Roche-Sur-Yon (A87)

### Coordonnées GPS :

Parc des Expositions de la Meilleraie : Choletais  
Longitude : 0°53'45" OUEST  
Latitude : 47°3'24" NORD

### En bus :

Le Parc des Expositions de la Meilleraie est desservi en bus CHOLETBUS.  
Bus n°3 vers la Girardière.  
Arrêt Villebois-Mareuil.

### En train :

2 h 15 de Paris (Paris-Angers en TGV, Angers-Cholet en TER).  
La gare de Cholet est située à 1 Km du centre-ville. La ligne de bus n°1 peut vous conduire au centre-ville.  
Arrêt les Halles puis Bus n°3 vers la Girardière. Arrêt Villebois-Mareuil.

*Vous pouvez consulter la rubrique " Comment se rendre au Carrefour de l'Orientation ? " sur le site Internet [www.carrefourdelorientation.fr](http://www.carrefourdelorientation.fr)*

### Plan du Parc des expositions de la Meilleraie :

Les plans général et détaillé du Parc des expositions de la Meilleraie sont consultables sur le site Internet [www.carrefourdelorientation.fr](http://www.carrefourdelorientation.fr) et sur l'application mobile. (sous réserve de mises à jour)

Pour toute information liée à la restauration et/ou à l'hébergement, merci de bien vouloir contacter l'Office de Tourisme du Choletais, partenaire de la manifestation :



Office de Tourisme du Choletais  
14 avenue Maudet  
49300 CHOLET  
Tél : 02 41 49 80 00

[www.ot-cholet.fr](http://www.ot-cholet.fr)

*Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter l'Agglomération du Choletais au 02 72 77 20 12 (Direction de la Communication), consulter le site Internet [www.carrefourdelorientation.fr](http://www.carrefourdelorientation.fr) ou télécharger l'application mobile "Carrefour de l'Orientation".*



Numéro utile sur place,  
à composer en cas de besoins : 06 74 97 81 15

Accès wifi :  
Le réseau pour les exposants est SALON et le code : organisateur